

## **La France ne doit pas rester au milieu du gué**

La France a enfin décidé de reconnaître l'État de Palestine et cette reconnaissance sera officialisée en septembre, lors de l'AG de l'ONU. C'est un temps symbolique important. Mais d'ici là, la France ne doit pas rester inactive.

La France vient de coprésider la conférence internationale de haut niveau de l'ONU « pour la mise en œuvre de la solution à deux États » en conformité avec la résolution votée le 18 septembre 2024 par 124 pays dont la France.

Il s'en est suivi la Déclaration de New York sur le règlement pacifique de la question de Palestine et la mise en œuvre de la solution des deux États (29 juillet 2025). Un texte important en 42 points qui doit maintenant être mis en œuvre concrètement.

L'objectif est de rétablir le droit international en Palestine occupée conformément à l'avis de la Cour internationale de Justice du 19 juillet 2024 qui exige qu'Israël mette fin à son occupation et à la colonisation du territoire palestinien occupé depuis 1967.

Pour ce faire les États ont l'obligation d'agir pour garantir au peuple palestinien le droit collectif, inconditionnel et inaliénable à l'autodétermination, y compris le droit au retour.

La France ne doit pas rester inactive, car l'État d'Israël continue à déployer son horrible machine de guerre, encore plus légitimée par le récent vote à la Knesset de l'annexion de la Cisjordanie et l'achèvement de la destruction de Gaza pour la recoloniser et ainsi réaliser le Grand Israël.

Comment contraindre l'État d'Israël à abandonner son projet criminel ? Comment contraindre un gouvernement fasciste, criminel de guerre et contre l'humanité à faire machine arrière ? Comment agir avant qu'il ne soit trop tard ? Avant septembre ?

Il faut y mettre les moyens dans un rapport de force qui conduise Israël à la raison internationale. Certainement rompre toutes les relations commerciales et technologiques et pourquoi pas, aller jusqu'à la rupture des relations diplomatiques avec l'État paria. Celui-ci est devenu un État de la honte menant résolument un génocide à Gaza y compris par l'arme terrifiante, terrorisante de la faim, assassinant la population civile. Il y a urgence absolue aujourd'hui.

La France doit devenir un levier pour faire basculer les autres pays, notamment l'Union européenne dans l'application du droit international. Elle doit s'affranchir du double standard appliqué à l'Ukraine et à la Palestine. Elle doit être forte dans ses valeurs de justice, de culture et d'humanité. C'est ce que nous souhaitons, nous les citoyennes et les citoyens de Châtellerault.

La France ne doit pas rester au milieu du gué.

La France ne doit pas abandonner le peuple palestinien.

LDH Châtellerault. Parvis Mairie. 14 août 2025